

Marc Vuillemot présente son programme

MUNICIPALES
15 - 22 mars 2020

Le maire sortant, qui brigue un troisième mandat consécutif, a dévoilé hier soir les axes de son projet à « énergie positive ». En voici les grandes lignes

Pour Marc Vuillemot, maire depuis 2008, cette campagne n'est pas seulement un programme à présenter, mais aussi un bilan à défendre. Chose à laquelle le candidat de « l'union de la gauche »⁽¹⁾ s'est attelé dès le début d'année en publiant un document de 250 pages pour démontrer l'efficacité de sa rénovation de la « maison-Seyne ».

C'est également avec un souffle nouveau, une « énergie positive » - le nom de sa liste - qu'il cherche à convaincre les Seynois de lui faire confiance pour six années supplémentaires. Aux côtés de Cécile Jourda, son binôme, il met en avant le développement durable et les services publics, dans son action passée et à venir.

MA.D.
1. Exception faite de la France insoumise et d'Europe Écologie Les Verts qui ne le soutiennent pas.



Marc Vuillemot a présenté, hier soir à La Frégate, les grandes lignes de son projet pour un troisième mandat. En bas à gauche : dans sa permanence de campagne. (Photos Dominique Leriche)

Le partenariat avec la Métropole

« Le partenariat avec la Métropole doit caractériser les années à venir », lance Marc Vuillemot. Et le maire de brandir deux projets seynois d'envergure, retardés depuis des années faute de budget, où l'intervention financière conséquente de TPM aurait accéléré les choses : le plan de réhabilitation du centre-ville (11 millions d'euros sur une enveloppe de 41,5 millions d'euros) et la rénovation de la corniche de Tamaris. À ce sujet, Marc Vuillemot annonce que « la Métropole met 40 millions d'euros sur la table, dont 3 millions dès la fin de l'année pour un premier tronçon ». Et de préciser : « Le budget d'investissement de la commune est de 10 à 13 millions d'euros par an. Nous sommes dans une démarche où La Seyne apporte ses idées et son potentiel (son technopole, son littoral...) à la dynamique économique de l'ensemble du grand territoire et, en contrepartie, La Seyne doit pouvoir - et objectivement c'est le cas - bénéficier de la solidarité du grand Toulon. » Marc Vuillemot, qui en appelle à un « pas supplémentaire vers cette collaboration vertueuse » en profite pour louer le travail de « bon gestionnaire » d'Hubert Falco : « On a des points de désaccord mais il n'empêche qu'on travaille très bien ensemble. »

« Il y a une culture seynoise de la démocratie participative »



La première décision

« La première décision que je vais prendre, une fois élu, c'est la mise en place d'un Conseil du développement humain et durable » annonce Marc Vuillemot. Cette instance citoyenne, composée de représentants des conseils de quartier et autres comités d'usagers, mais aussi d'acteurs associatifs ou économiques, devra « s'assurer de l'adéquation des projets communaux et métropolitains avec les enjeux écologiques, sociaux et climatiques ».

Le maire entend d'ailleurs valider sa mise en place avant le vote du budget 2020 qui doit intervenir d'ici fin avril. « Le délai est court, certes. Mais cet instrument est primordial pour que, dès le mois prochain, il puisse apporter un regard sur les orientations budgétaires de la commune » explique encore l'édile, qui souhaite faire « un pas de plus vers la démocratie participative ».

Si Marc Vuillemot reconnaît qu'une demande globale existe à ce niveau-là, il estime aussi que les spécificités seynoises le permettent, peut-être plus qu'ailleurs. « On a une culture seynoise historique sur le sujet, qui s'est construite sur la contestation et l'histoire syndicale. Il suffit de voir les 400 citoyens qui se présentent aujourd'hui sur les listes à ces élections ! »

« L'énergie positive pour une ville durable »

« Quand on parle d'une ville durable, on retrouve des éléments transversaux avec tout » assure Marc Vuillemot. Qui détaille quelques-unes des actions futures envisagées : « porter un projet citoyen de production d'énergie verte ; poursuivre le déploiement des bornes de recharges électriques ; favoriser l'accès aux transports en commun (expérimenter la gratuité aux heures de pointe) ; limiter la place des véhicules polluants (vignettes Crit'air) ; donner la priorité aux mobilités actives ; encourager d'autres habitudes alimentaires (expérimenter les repas végétariens une fois par semaine à la cantine) ; soutenir les expérimentations de cultures agricoles urbaines ; favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs ; accorder aux habitants un permis de végétaliser l'espace public ; plaider auprès de la Métropole pour des tarifs incitatifs à la réduction et au tri des déchets ; continuer à limiter la place de la publicité dans l'espace public... »

■ **Un service public « accessible et exemplaire »**
« Même si ce n'est pas un dogme, les services publics

sont un outil essentiel de la République pour atténuer l'impact des inégalités sociales et économiques », explique le maire sortant, prompt à rappeler l'histoire des « 81 » à l'origine de la création du statut de la fonction publique territoriale. Dans son projet : « renforcer l'accompagnement des familles dans leur recherche du mode de garde ; créer un pass sport et une aide financière à la première licence sportive ; développer des sites de pratiques sportives libres d'accès ; organiser une concertation sur l'exploitation du site de Barban ; créer des classes de sensibilisation à la langue régionale ; reconstruire les écoles Mabilly et Jules Verne sur un même site ; rénover et agrandir la salle Jean Bouvet ; créer une salle des fêtes ; généraliser l'utilisation des logiciels libres ; multiplier par trois le nombre de véhicules communaux électriques ; étendre le raccordement des bâtiments publics à nos deux réseaux de chaleur... »

■ **La démocratie de proximité**
« En plus d'une demande des citoyens vers toujours plus de démocratie participative, il y a une culture seynoise sur ce sujet, devenue une néces-

sité », martèle Marc Vuillemot. Et d'annoncer vouloir : « renforcer et moderniser "Allô La Seyne" ; organiser des assises de la ville tous les deux ans ; développer les instances de concertation ; créer des budgets participatifs autogérés de quartier ; promouvoir l'accès aux données environnementales locales (via un site web)... »

■ Une solidarité « active »

« Poursuivre les actions en matière de renforcement du lien social, de l'accompagnement des personnes fragiles, défendre les droits de la femme ; faire de La Seyne une ville pour le "bien vieillir"... »

■ La valorisation du patrimoine

« Rénover la corniche de Tamaris ; poursuivre la réalisation de circuits du patrimoine ; offrir un événement patrimoine annuel ; intégrer une dimension patrimoine de la Navale dans le projet de l'Atelier mécanique ; valoriser les fermes aquacoles du Lazaret ; pérenniser les classes de la Navale ; ouvrir au public le fort de Saint-Elme... »

■ **« Une économie dynamique et soutenable »**
« Adapter les offres de mo-

bilité pour les déplacements domicile-travail ; répondre aux besoins criants de logements pour actifs ; garantir l'évolution du très haut débit ; adapter les offres de formation aux besoins du développement économique ; dématérialiser les actes administratifs ; mettre à l'étude un système d'aide (exonération de taxes, réduction de loyers au démarrage, etc.) pour les entreprises qui s'installent en centre-ville ; soutenir les entrepreneurs, producteurs ou commerçants locaux ; créer un marché international avec les villes jumelées ; structurer des filières paysannes bios et locales avec un marché des producteurs ; créer de nouveaux événements autour de l'artisanat local et des commerces de bouche ; mettre en place une coordination de projets avec un manager de centre-ville ; adhérer à la monnaie locale complémentaire de l'aire toulonnaise (La Fève)... »

■ Un urbanisme « harmonieux et maîtrisé »

« L'idée est de réguler le développement d'une ville équilibrée, contenue au seuil de 70 000 habitants, avec un urbanisme maîtrisé », explique le maire.